

MESURES PARTICULIÈRES COVID 19

Centre de formation professionnelle Marie-Rollet
11 août 2020

Tables des matières

- **Mesures particulières générales (employés, élèves, visiteurs)**
- **Mesures particulières en salle de classe**
- Mesures particulières en salle d'évaluation au local C180

Mesures particulières générales (employés, élèves, visiteurs)

- La distanciation sociale de 1,5 mètres est obligatoire en tout temps, incluant les périodes de repas ;
- Le masque est obligatoire pour les élèves et le personnel en tout temps dans le centre, sauf exception. (des masques sont disponibles au magasin scolaire) ;
- Désinfectez-vous les mains à l'entrée dans le centre, une station à cet effet est disponible à chacune des portes donnant accès au bâtiment ;
- Lavez vos mains régulièrement ;
- Utilisez les distributeurs de désinfectant pour les mains régulièrement ;
- Respectez la signalisation quand vous circulez dans le Centre (flèches blanches et pastilles orange) ;
- Réduisez vos déplacements au minimum dans le Centre ;
- En cas de rencontre de groupe (3 personnes ou plus), utilisez les locaux pouvant vous permettre de respecter la distanciation sociale ;
- N'entrez pas inutilement dans les bureaux, restez sur le pas de la porte ;
- Ne restez pas dans un corridor, vous ne nuirez pas à la circulation (sauf sur des pastilles) ;
- Évitez de vous toucher le visage ;
- Éternuez et tousssez dans votre coude ;
- Jetez vos mouchoirs dès l'utilisation ;
- Ne vous présentez pas au Centre si vous présentez des symptômes liés à la Covid-19.
- Si des symptômes apparaissent durant votre présence au Centre, vous quittez le Centre et vous nous avisez dès que possible, par téléphone ou courriel.

Besoin d'aide 1-877-644-4545

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/>

Mesures particulières en salle de classe

- L'élève doit utiliser uniquement les places indiquées ;
- L'élève doit se désinfecter les mains en entrant dans le local ;
- À l'arrivée en classe, l'élève désinfecte son poste de travail ;
- Pour une activité journalière, l'élève doit occuper le même poste de travail ;
- Dans tous les programmes, l'élève occupe le même poste de travail pour toute la durée de sa compétence (ou de son programme) ;
- Le port du masque est facultatif en salle de classe, mais si l'enseignant intervient auprès d'un élève à moins de 2 mètres pour répondre à une question, l'élève et l'enseignant doivent porter le masque.
- L'enseignant n'est pas autorisé à toucher le matériel de l'élève, exemple : le clavier et la souris;
- L'élève demeure à sa place assignée ;
- Aucun partage de matériel n'est autorisé d'un élève à l'autre ;
- Le matériel rapporté par un élève au magasin sera désinfecté et/ou placé en quarantaine 48 à 72 heures ;
- L'élève doit quitter le Centre dès que son cours est terminé.

Dîner

- Les élèves d'Infographie, de Secrétariat, de Comptabilité et de Décoration d'intérieur et présentation visuelle sont invités à dîner à l'extérieur du centre ou dans leur local de classe à la place qui leur est assignée ;
- Les élèves de Soutien Informatique sont invités à dîner à l'extérieur du centre ou dans la grande salle.

Mesures particulières en salle d'évaluation au local C180

- Le nombre maximum d'élèves en salle d'évaluation est réduit à 13 ;
- L'élève ne doit pas se présenter au Centre plus de 15 minutes avant le début de l'évaluation ;
- Des chaises d'attentes respectant la distanciation de deux mètres sont disposées à l'entrée du local ;
- Le masque est obligatoire en salle d'évaluation ;
- L'élève peut porter son propre masque, sans quoi, un masque lui sera fourni à son arrivé en salle d'évaluation ;
- L'élève doit se désinfecter les mains en entrant dans le local ;
- L'élève doit introduire uniquement le matériel absolument nécessaire dans la salle d'évaluation ;
- L'élève demeure à sa place assignée du début à la fin de l'évaluation ;
- La surveillante de la salle distribuera des photocopies si nécessaires ;
- La responsable de la salle d'évaluation distribuera du matériel pédagogique si nécessaire ;
- Les élèves dont l'examen est d'une durée de plus de 3 heures sont invités à dîner à l'extérieur du Centre. Dans l'impossibilité de le faire, la grande salle peut être utilisée en respectant la distanciation ;
- À la fin de l'évaluation, l'élève présente ses documents à la surveillante d'évaluation, en face du "plexiglass" ;
- L'élève doit quitter le Centre dès que son examen est terminé ;
- Les évaluations et les documents pédagogiques utilisés seront mis en quarantaine pendant 48 h ;
- Dans le contexte, il est possible que le délai de correction excède légèrement 10 jours ouvrables.

Consignes à donner aux élèves avant d'entrer en salle d'évaluation au local C-180

- Veuillez demeurer à votre place jusqu'à mon signal, avant d'entrer en salle d'évaluation ;
- Vous désinfectez vos mains avant d'entrer dans le local ;
- Si vous n'avez pas de masque, vous devez en prendre un à votre droite en entrant ;
- Le masque est obligatoire en tout temps en salle d'évaluation ;
- Sur le tableau, à votre gauche, vous prenez connaissance de votre place et vous vous dirigez à celle-ci ;
- Vous introduisez uniquement le matériel nécessaire dans la salle d'évaluation, le reste demeure dans votre casier ;
- Vous demeurez à votre place du début à la fin de l'évaluation ;
- La surveillante de la salle distribuera des photocopies si nécessaires ;
- La responsable de la salle d'évaluation distribuera du matériel pédagogique si nécessaire ;
- Les élèves dont l'examen est d'une durée de plus de 3 heures sont invités à dîner à l'extérieur du Centre. Dans l'impossibilité de le faire, la grande salle peut être utilisée en respectant la distanciation ;
- À la fin de l'évaluation, vous présentez vos documents à la surveillante d'évaluation, en face du "plexiglass" ;
- Les évaluations et les documents pédagogiques utilisés seront mis en quarantaine pendant 48 h ;
- Dans le contexte, il est possible que le délai de correction excède légèrement 10 jours ouvrables ;
- On vous demande de quitter le Centre dès que votre examen est terminé ;
- Questions ?

Mesures particulières en salle d'évaluation au local A120

- Le nombre maximum d'élèves en salle d'évaluation est réduit à 11 ;
- L'élève ne doit pas se présenter au Centre plus de 15 minutes avant le début de l'évaluation ;
- L'horaire des examens est de **8h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h30** ;
- L'élève doit respecter le 2 mètres avant d'entrer dans la salle d'examen (pastilles orange au sol) ;
- Le masque est obligatoire en salle d'évaluation ;
- L'élève peut porter son propre masque, sans quoi, un masque lui sera fourni à son arrivé en salle d'évaluation ;
- L'élève doit se désinfecter les mains en entrant dans le local ;
- L'élève se dirige vers sa place assignée et y demeure du début à la fin de l'évaluation ;
- L'élève doit désinfecter son poste de travail avant de débiter l'examen ;
- Le surveillant de la salle s'occupera du matériel si nécessaire ;
- Les élèves dont l'examen est d'une durée de plus de 3 heures sont invités à diner à l'extérieur du Centre. Dans l'impossibilité de le faire, la grande salle peut être utilisée en respectant la distanciation ;
- Les évaluations et les documents pédagogiques utilisés seront mis en quarantaine pendant 48 h ;
- Dans le contexte, il est possible que le délai de correction excède légèrement 10 jours ouvrables ;
- L'élève doit quitter le Centre dès que son examen est terminé ;
- La salle d'évaluation sera désinfectée à tous les soirs.

Consignes à donner aux élèves par courriel pour la salle d'évaluation au local A120

- Ne pas se présenter au Centre plus de 15 minutes avant le début de l'évaluation ;
- L'horaire des examens est de **8h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h30** ;
- Respecter le 2 mètres avant d'entrer dans la salle d'examen (pastilles orange au sol) ;
- Vous désinfectez vos mains en entrant dans le local ;
- Si vous n'avez pas de masque, vous devez en prendre un en entrant ;
- Le masque est obligatoire en tout temps en salle d'évaluation ;
- Vous prenez connaissance de votre place et vous vous dirigez à celle-ci. Vous ne touchez pas au poste de travail avant d'avoir l'accord du surveillant ;
- Vous introduisez uniquement le matériel nécessaire dans la salle d'évaluation ;
- Vous désinfectez votre poste de travail avant de débiter l'examen ;
- Veuillez demeurer à votre place du début à la fin de l'évaluation ;
- Le surveillant de la salle s'occupera du matériel si nécessaire ;
- Les élèves dont l'examen est d'une durée de plus de 3 heures sont invités à dîner à l'extérieur du Centre. Dans l'impossibilité de le faire, la grande salle peut être utilisée en respectant la distanciation (utiliser uniquement les places disponibles) ;
- Le matériel d'évaluation utilisé sera mis en quarantaine pendant 48 h.
- On vous demande de quitter le Centre dès que votre examen est terminé.
- Dans le contexte, il est possible que le délai de correction excède légèrement 10 jours ouvrables.